



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-69544>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-69544**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie d'Arras

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21620041000019

Ville : Arras

Code postal : 62000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 62

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <http://arras.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024S0028

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui

Nom du contact : Virginie DEVEY

Adresse mail du contact : s-marches@ville-arras.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 321506931

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature DC1. Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement DC2 (imprimé disponibles à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (Les entreprises peuvent obtenir soit une attestation de régularité fiscale directement en ligne à partir de leur compte fiscal, pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés, soit, auprès de leur service des impôts gestionnaire ; une attestation sociale auprès des services sociaux ou en ligne sur le site de l'URSSAF). Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : la déclaration appropriée des banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références pour des prestations similaires : -Une sélection de trois références d'interventions sur des réalisations achevées de nature similaire et d'importance équivalente, de préférence depuis moins de cinq ans, en indiquant le maître d'ouvrage, l'année et le lieu de réalisation, la nature de l'ouvrage, le montant HT de la mission. En cas de sous-traitance d'une partie des prestations, et pour chaque sous-traitant, une déclaration de sous-traitance (formulaire DC4)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04/07/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Néant

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement d'aires de jeux

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112723

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Aménagement d'aires de jeux

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire communal

Valeur estimée (H.T.) : 880000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Conformément à l'article R2162-6 du Code de la Commande publique, la consultation donnera lieu à un accord cadre à bons de commandes dont les prestations seront susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes : - montant minimum annuel : Sans - montant maximum annuel : 400 000 euro(s) HT Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article R2152-7 du Code de la commande publique au moyen des critères suivants affectés d'une pondération exprimée en pourcentage : Valeur technique (pondération : 60%) Prix (pondération : 40%) Le critère prix sera analysé sur la base de 2 sous critères : - Montant du détail quantitatif estimatif : 20% - Taux de remise ou moyenne des taux de remise si plusieurs remises ont été indiquées par le candidat dans l'acte d'engagement: 20% Les modalités d'analyse des offres sont énoncées dans la trame du mémoire technique. La valeur technique sera appréciée au regard du mémoire technique transmis par les candidats à l'appui de leur offre. Conformément aux dispositions de l'article R 2162-5 du Code de la commande publique, la durée de validité du marché est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 Mois, à compter de la notification du marché. Le marché est reconductible de manière tacite, dans les conditions définies au CCAP, 3 fois, pour une période de 12 Mois, soit une durée maximale de 48 Mois. Le titulaire ne pourra pas s'opposer à cette reconduction. Le pouvoir adjudicateur pourra prendre la décision expresse de ne pas reconduire le marché au plus tard deux mois avant la date anniversaire du marché. Le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/06/2024